

JUIN 2022

Péronne

JOURNAL D'INFORMATIONS
DE LA VILLE DE PÉRONNE

le mag



**À RETROUVER
DANS NOS PAGES...**

- > ACTUALITÉS : **DÉCOUVREZ LE SERVICE ESPACES VERTS** | page 05
- > STATIONNEMENT : **LA ZONE DE RENCONTRE** | page 10
- > SANTÉ & SOCIAL : **LE CCAS ET LA LISTE DE VEILLE** | page 17

DANS LE CADRE
DES 30 ANS
DE L'HISTORIAL

L'HISTORIAL SE MET AU VERT

SAMEDI
25
JUIN

GRATUIT &
OUVERT À TOUS

THÉÂTRE DE VERDURE
À PARTIR DE 15H30

CONCERTS

SWINGUEZ MOUSTACHES

RURAL BLUES BAND

LES GAMBES ED'MIN PIED

CINÉ DE PLEIN-AIR

COURTS MÉTRAGES D'ANIMATION
SUR LA GRANDE GUERRE

JEUX

TRADITIONNELS
EN BOIS

PIQUE-NIQUE & FOOD-TRUCKS



INFORMATIONS : 03 22 83 14 18 - INFO@HISTORIAL.ORG - WWW.HISTORIAL.FR



Sommaire

ÉDITORIAL	3
ACTUALITÉS	5-7
ENVIRONNEMENT	8
TRAVAUX	9
STATIONNEMENT & SÉCURITÉ	10
VIE ÉCONOMIQUE	11
CULTURE	12-13
AGENDA	15
ÉDUCATION & JEUNESSE	16
SANTÉ & SOCIAL	17
RETROSPECTIVE	18-19
UN PEU D'HISTOIRE	21
TRIBUNES POLITIQUES	22

Péronne
le mag

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE PÉRONNE

Directeur de la publication :

Gautier MAES

Adjoint à la communication :

Wilfried BELMANT

Chargés de communication :

Mathilde DUBOIS & Sylvain HAGARD

Crédit photo de couverture :

Mathilde DUBOIS

Mairie de Péronne :

Site internet : www.ville-peronne.fr

Email : communication@ville-peronne.fr

Téléphone : 03.22.73.31.17

Retrouvez-nous sur :



Chères Péronnaises, Chers Péronnais,

Entre bonne humeur, musique, danse et beau temps, la Ville de Péronne a pris des airs de Rio le dimanche 15 mai dernier. Élus, associations, habitants, musiciens et danseurs ont travaillé de concert pour vous offrir un moment convivial et festif. Ce carnaval a donné le « la » aux animations de l'été qui a pointé le bout de son nez avec son lot de journées ensoleillées. À nous les soirées d'été à danser, à se balader ; à nous les rendez-vous pour se cultiver, les lectures et surtout le repos !

À Péronne, l'arrivée de l'été sera allègrement célébrée avec un programme estival festif. Les animations débiteront le mardi 21 juin avec la Fête de la Musique. Dans l'après-midi, les élèves des établissements scolaires de la commune se succéderont au théâtre de verdure pour réaliser des prestations musicales. L'Orchestre d'Harmonie viendra clôturer les festivités après que les jeunes talents en herbes aient profité de la scène ouverte pour faire entendre leur voix. Les festivités continueront dans les différents bars de la ville qui ont programmé des groupes de musique et des DJ pour l'occasion.

Les deux précédentes éditions de « Péronne fait son cinéma », organisées au Trou Baudelot, ont connu un réel succès. Ces soirées de cinéma en plein-air sont désormais des événements incontournables des étés péronnais. Réservez dès à présent votre jeudi 21 juillet et votre lundi 15 août pour ne rien manquer de la troisième édition.

De nombreuses animations seront organisées lors des journées du 14 juillet et du 15 août. Entre thé dansant, jeux picards, structures gonflables, concerts et karaoké : il y en aura pour tous les goûts.

Cet été 2022 sera également marqué par le trentième anniversaire de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne. Ce musée consacré à l'histoire de la Première Guerre mondiale, référence internationale sur le conflit, est un réel atout pour notre territoire. Quel plaisir de voir à nouveau les touristes fouler le sol de notre commune. Le samedi 25 juin, les équipes du musée vous invitent pour une journée particulière ponctuée de différents temps forts. Cette journée sera notamment l'occasion pour vous de venir découvrir gratuitement le nouveau jardin de la cour, l'exposition temporaire « MémoireS » mais également les salles des gardes consacrées à l'histoire du château et de la ville de Péronne.

Enfin, nous avons décidé de renouveler l'opération « Pass piscine & accrobranche » pour les Péronnais scolarisés dans les établissements de la ville. De la maternelle à la terminale, ils recevront un pass piscine ou une entrée au parc d'accrobranche afin de profiter pleinement de leur été à Péronne !

Ces vacances d'été vont nous permettre de préparer sereinement la rentrée. Nous restons fidèles aux engagements pris sur les différents projets. Il est essentiel de continuer à se développer, à améliorer la qualité de vie et les infrastructures de la commune, tout en restant attentifs à la fiscalité. Le débat d'orientation budgétaire a permis de mettre en avant les efforts réalisés pour maintenir la stabilité financière de la ville et diminuer la dette. Nous avons même réussi à réduire les impôts fonciers de 3%.

Le chemin à parcourir reste long, nous en avons conscience. Avec l'équipe municipale, nous restons mobilisés pour améliorer votre quotidien à Péronne. Nous continuons de travailler et d'intervenir sur les questions de sécurité, d'environnement, de travaux, de santé, de culture et d'économie.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été 2022. Prenez soin de vous et de vos proches.

Gautier MAES, Maire de Péronne



DÉPÔT LÉGAL À PARUTION

Réalisation et Régie Publicitaire
04 75 51 88 40 Fax 04 75 53 75 65
info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL
10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR
Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.

www.afcommunication.com

SON ET LUMIERE DE PERONNE

CYGNE DES TEMPS

1 | 2 | 3
juillet 2022

Renseignements - Billetterie :
www.cygnesdestemps.fr - Office de Tourisme de Péronne



DÉCOUVREZ LE SERVICE DES ESPACES VERTS

Ce sont quelques 38 hectares du patrimoine vert de la Ville, enrichis de plus de 1000 arbres dont 320 en alignement (ornant et ombrageant les routes et les rues), qui reçoivent les efforts des sept agents titulaires du service des Espaces Verts et trois apprentis, renforcés dans certains domaines par des équipes issues de l'insertion, pour maintenir et entretenir ces espaces. Ce travail a été salué, année après année depuis 2003, par l'obtention de la troisième Fleur du label « Villes et Villages Fleuris ».

Les serres municipales, situées Avenue de l'Europe, s'étendent sur 550m² et produisent environ 19000 plants par an, répartis en trois productions principales :

- Les plantes annuelles pour le fleurissement estival (environ 8900 plants pour 2022),
- les plantes bisannuelles utilisées pour le fleurissement hivernal et printanier,
- les plantes vivaces utilisées pour le fleurissement pérenne de la ville.

Les espaces verts entretenus vont des parcs, espaces de jeux, en passant par les cimetières, stades et places publiques. Les travaux d'entretien de ces espaces verts ont pour objectif de mettre en place des techniques d'entretien et d'aménagement plus respectueuses de l'environnement. Cela passe par :

- Le choix des plantations : sélection d'essences en fonction des contraintes spatiales, de la nature du sol... et plantation d'espèces moins gourmandes en eau.
- Le paillage des massifs, notamment pour limiter le désherbage chimique.



- Une gestion différenciée des espaces afin de rétablir la qualité écologique des milieux, favoriser la biodiversité, rétablir une bonne qualité de l'eau des nappes phréatiques et offrir un cadre de vie plus agréable. Les mélanges fleuris en font partie et représentent environ 2500m² avec une partie en mélange mellifères pour accueillir les abeilles.

- La végétalisation des cimetières avec l'interdiction à partir de juillet 2022 des produits phytosanitaires dans ces lieux.

- Les différentes techniques de taille pour les arbres et arbustes.

Les agents du service des espaces verts œuvrent au quotidien pour maintenir un cadre de vie agréable et privilégié au sein de la commune. En respectant leur travail et l'environnement naturel de Péronne, vous contribuez également à faire de Péronne une ville où il fait bon vivre !

Molière à la source : une itinérance théâtrale le long de la Somme

À l'occasion du 400^e anniversaire de la naissance du plus célèbre et emblématique dramaturge de la littérature française, l'année 2022 a été déclarée « Année Molière ».

Afin de rendre hommage à Molière et de renouer avec le « théâtre de tréteau », la compagnie samarienne la Troupe Solilès va remonter le fleuve Somme sur 200 km à pied depuis Ham jusqu'à Saint-Valery, du 10 au 26 août.

Cette itinérance, nommée « Molière à la source », portée par le Département de la Somme, veut ainsi restituer l'essence de l'illustre Théâtre de Molière, qui en son temps, fit rayonner le théâtre dans les plus petits villages de France.

La troupe s'arrêtera dans 15 villes et villages pour jouer Le Médecin Volant, une pièce parfaitement adaptée à un public familial (à partir de 8 ans).

Elle sera présente à Péronne le samedi 13 août, à 20h30, pour assurer une représentation de cette pièce. Enfants, adolescents, parents, amis et amoureux sont invités à venir passer un moment de théâtre plus convivial que jamais autour de cette farce en 16 scènes !

Renseignements au 03 22 73 31 11



État civil

Nous présentons nos condoléances à la famille de :

FLAMENT Michel	04/03/2022
DUPLAQUET Liliane	15/04/2022
MICHAUX Julienne	26/04/2022

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux heureux mariés :

Jean-Baptiste HAIN & Virginie CALLEWAERT	19/04/2022
--	------------

LA VILLE DE PÉRONNE PRÉSENTE

grande messe à deux orgues



DIRECTION
Emmanuel Olivier

MESSE SOLENNELLE | Louis Vierne
ORGUES | Denis Tchorek - Sylvain Heili

MERCREDI 29 JUIN 2022
20H30 · Église St Jean Baptiste



RÉSERVATIONS :
SPECTACLES-PERONNE.FR
03.22.73.31.16


CHŒUR
DE CHAMBRE
SEPTENTRION

TARIF : 15€
Gratuit pour les - 12 ans

RETOUR SUR... LES CAFÉS-CITOYENS

Du 22 février au 22 mars 2022, l'équipe municipale est allée à la rencontre des habitants pour échanger ensemble sur la vie dans les quartiers.

Le premier café-citoyen concernait les quartiers de Halles / Quinconce / Sainte-Radegonde. Puis, les élus ont rencontré les habitants du centre-ville, de Mont Saint-Quentin, de la Chapelette et du Faubourg de Bretagne. Plus de 150 citoyens ont répondu présents et ont assisté à ces réunions. Ils ont pu échanger avec les élus sur les problématiques rencontrées et les axes d'amélioration sur lesquels travailler.

Lors des cinq réunions, les principaux thèmes abordés concernaient les problématiques liées à la vitesse et au stationnement ; à la sécurité et aux incivilités ; à la salubrité publique ; au développement des mobilités douces et les grands projets de la municipalité (le développement du centre-ville, la déconstruction du Moulin Damay, la mise en place d'un Pôle Culturel et d'une maison médicale).

Les échanges ont mis en exergue que la réponse à la plupart des problématiques peut être apportée facilement si chacun observe un comportement civique et citoyen, mais les élus et les agents municipaux restent mobilisés au quotidien pour agir rapidement et efficacement. Il ressort de ces cafés-citoyens que la Ville de Péronne connaît une belle dynamique. C'est une ville fleurie, entretenue, qui offre un cadre de vie de qualité et dans laquelle il fait bon vivre.

L'étoile de Martin

Du mardi 03 au vendredi 06 mai 2022, Jean et Mario le mulet ont réalisé une marche éco-responsable contre le cancer des enfants sur les chemins du Vermandois.



Ce n'est pas moins de 14 communes de notre territoire qui ont été traversées par ces deux aventuriers qui ont parcouru entre dix et quinze kilomètres par jour. Ils ont fait une halte à Péronne le mercredi 04 mai, où ils ont été accueillis par les élus, et quelques curieux, devant l'hôtel de ville. Avant de reprendre leur périple le jeudi 05 mai, ils ont rencontré les élèves du Sacré-Cœur de Péronne pour échanger sur leur démarche.

Mario est un mulet, croisement entre un âne et une jument, de 22 ans. Il pèse 700 kilos et est capable de porter jusqu'à 200 kilos sur son dos. Son espérance de vie est estimée à 45 ans. Avec son muletier, ils ont marché sous les couleurs de l'Étoile de Martin, association destinée à soutenir la recherche sur les cancers pédiatriques et à apporter des moments de détente et de plaisir aux enfants hospitalisés.

Retrouvez plus d'informations sur www.letoledemartin.org

PRENEZ L'AIR À PÉRONNE

Le parc du CAM est un réel écrin de verdure situé en cœur de ville. Ce magnifique espace naturel a la chance d'accueillir de nombreuses structures de loisirs qui vous permettront d'occuper vos journées d'été !

Vous souhaitez travailler votre swing ? Le mini-golf du CAM n'attend plus que vous ! Il vous accueille durant tout l'été, de 14h00 à 20h00. À partir du mois de septembre, il sera ouvert les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés. Gratuit pour les moins de 8 ans, la partie est au prix de 2€ par personne.



Du 15 mars au 15 octobre, le parc de jeux du CAM vous accueille pour partager un moment de convivialité, de loisir et de détente en famille. Les différents jeux, adaptés dès le plus jeune âge, offriront la possibilité à chacun de s'évader et de se retrouver pour un moment de partage. Le chalet du CAM, installé à côté du parc de jeux, sera également ravi de vous retrouver pour une petite pause sucrée !



Le parc d'accrobranche Au Fil du CAM vous attend ! Venez découvrir les 6 parcours accrobranche et les tyroliennes dont deux au-dessus de l'eau. Les parcours sont accessibles aux enfants à partir de 6 ans. Retrouvez toutes les informations pratiques sur aufilmducam.fr ou au 03 66 58 01 71.

Le transport urbain à Péronne



Depuis janvier 2022, le transport urbain est passé sous la compétence de la Communauté de Communes de la Haute Somme. Le vendredi 06 mai 2022, les établissements Perdigon ont présenté leur nouveau véhicule qui roule grâce à des huiles recyclées. Cet autocar de 45 places assises, climatisé, est également équipé de rampes et fauteuils pour personnes à mobilité réduite. Il répond également aux nouvelles normes environnementales.

Retrouvez les horaires du transport urbain sur le site internet de la Communauté de Communes de la Haute Somme : www.cchs.fr

Retrouvez les horaires d'été des déchèteries

DÉCHÈTERIE ROUTE D'ATHÈNES
09 67 56 57 94

ETE du 1 ^{er} Avril au 30 Septembre		
Lundi	Fermée	14h-18h
Mardi	Fermée	14h-18h
Mercredi	10h-12h	14h-18h
Jedi	Fermée	14h-18h
Vendredi	Fermée	14h-18h
Samedi	10h-12h	14h-18h
Dimanche	10h-12h	14h-18h

DÉCHÈTERIE ROUTE DE BARLEUX
09 62 58 24 80

ETE du 1 ^{er} Avril au 30 Septembre		
Lundi	8h30-12h	Fermée
Mardi	8h30-12h	Fermée
Mercredi	8h30-12h	14h-18h
Jedi	8h30-12h	Fermée
Vendredi	8h30-12h	14h-18h
Samedi	10h-12h	14h-18h
Dimanche		Fermée



LE LABYRINTHE PÉDAGOGIQUE EST DE RETOUR



Mis en place pour la première fois l'été dernier, le labyrinthe pédagogique est de retour au Faubourg de Bretagne (face aux numéros 78 et 80) depuis le 14 mai. Ce labyrinthe de 800m² est accessible en visite libre jusqu'à la fin du mois de septembre, pour accompagner les enfants, mais aussi les adultes, sur le chemin de la biodiversité. Au-delà de sa vocation esthétique, il a l'ambition d'éveiller les consciences à la richesse des fleurs sauvages et à leur utilité. Il permettra entre autres de sensibiliser les habitants à la gestion environnementale.

Pour cette découverte, des panneaux vous guideront et vous apporteront beaucoup d'informations. Nous espérons vivement que cet espace sera respecté pour que cette expérience démontre l'importance de renouer avec un véritable équilibre naturel. Une matinée cueillette de graines sera organisée en fin de saison à une date qui sera précisée ultérieurement.

Jardinons en famille

Pas besoin d'avoir la main verte pour manger ses propres légumes ! Le Centre social, dans le cadre de ses animations familles, vous propose différentes dates pour venir jardiner en famille : 1^{er} juin, 15 juin et 29 juin, de 14h00 à 16h00, à la Maison de Quartier de Mont Saint-Quentin. Lors de ces rendez-vous, nous vous apprendrons les bases du jardinage.

Renseignements : 03.22.84.75.10

RAPPEL SUR LA RÉGLEMENTATION POUR LES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE



Afin de permettre une cohabitation paisible, un arrêté préfectoral du 20 juin 2005 régleme les créneaux horaires durant lesquels tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et autres outils bruyants peuvent entrer en action. Cette réglementation s'applique également aux professionnels. L'article 11 de cet arrêté rappelle que l'utilisation de ces appareils est autorisée selon le calendrier suivant :

DU LUNDI AU VENDREDI : De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

LES SAMEDIS : De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS : De 10h00 à 12h00

Afin de conserver la bonne entente et la convivialité qui règne dans notre ville, merci de bien vouloir respecter ces horaires pour éviter les nuisances sonores.

L'ACCUEIL QUOTIDIEN DE NOS ENFANTS : UNE PRIORITÉ POUR 2022

Au-delà des travaux de réfection de toiture et de charpente, c'est tout un programme orienté sur le confort et la sécurité de nos enfants au sein des écoles primaires et maternelles de notre commune ainsi qu'à la crèche que nous souhaitons mener.

Comme chacun a déjà pu le constater, un échafaudage a pris place au niveau de l'école du Centre. Prémisses des gros travaux nécessaires à la pérennité de la charpente de cette école, la pose de cet échafaudage permettra dès le mois de juin de procéder au retrait de la couverture du bâtiment, suivi d'un bâchage de protection. Puis les opérations de traitement et de reprises de charpente débuteront, suivies de la pose de la nouvelle couverture. Le chantier devrait s'achever fin septembre. Nous avons veillé à minimiser au maximum les interactions entre l'entreprise et les usagers en mettant en place un phasage des opérations permettant d'optimiser la durée du chantier tout en prenant en compte les contraintes liées à l'occupation des locaux en début et fin de chantier.

Parallèlement, la couverture de l'école de la Chapelette fera également l'objet d'une réfection. Ces travaux nécessitant le retrait d'amiante, ils se dérouleront durant les vacances d'été afin qu'aucune interaction ne soit nécessaire. A l'école de Mont Saint-Quentin, ce sont les fenêtres qui feront l'objet d'une grosse opération de renouvellement, ce qui permettra d'améliorer le confort thermique dans les classes. Mais nous n'en resterons pas là car il est également prévu de passer les écoles



du Centre et de Mont Saint-Quentin à la Led ce qui permettra non seulement de faire des économies d'énergies pour la collectivité mais également d'apporter un confort certain aux usagers. La crèche fera également l'objet de travaux d'amélioration importants avec la mise en place de la climatisation au sein des pièces de vie de nos p'tit boutchous et nous prévoyons de passer à la Led les salles de jeux.

Enfin de menus travaux de rénovation et d'amélioration viendront s'ajouter en cours d'année. Vous l'aurez compris cette année, l'accent est mis sur l'accueil au quotidien de nos enfants mais nous n'oublions pas pour autant les autres chantiers.

Céline Beaugrand, adjointe aux travaux.

Report de la déconstruction du Moulin Damay



Prévu en juin, l'opération de déconstruction du Moulin Damay se voit reportée de quelques mois. Les études ont montré que le vannage attenant au Moulin,

ayant manqué d'entretien de la part des précédents propriétaires, représente un danger de rupture non négligeable. Afin de prendre toutes les précautions nécessaires et de réaliser les travaux en toute quiétude, il a été décidé de mettre en place un batardeau en amont du Moulin afin de détourner les eaux vers d'autres bras de la Somme. Couplé à la GEMAPI (grand projet de rénovation des ouvrages hydrauliques du cours d'eau « Somme » porté par la CCHS) nous pourrons, courant 2023, jumeler la déconstruction du Moulin Damay avec le remplacement et la modernisation des vannages.

La ville s'embellit

Le service voirie a effectué des travaux de terrassement au camping municipal dans le but de créer des emplacements supplémentaires pour accueillir de nouveaux mobil-home.



Afin de faciliter l'accès aux commerces du centre-ville, deux places « arrêt minute » ont été implantées à l'entrée de la rue des Juifs.



Le service peinture de la Ville de Péronne a redéposé une résine au fond de la fontaine installée sur la Place Louis Daudré afin de renforcer son étanchéité.



Les deux places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap, et titulaires d'une carte de stationnement, situées à l'arrière de la mairie ont été remises en peinture par le chantier d'insertion de la ville de Péronne.



L'ESPACE PUBLIC PARTAGÉ DIT « ZONE DE RENCONTRE »

A une époque où il importe de faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons et les véhicules motorisés ou non, le législateur a décidé d'intégrer les zones de rencontre dans le droit français. Le décret n°2008-754 du 30 juillet 2008 a donc créé cet espace public partagé nommé « zone de rencontre ».

Le principe de la zone de rencontre repose sur deux éléments essentiels à savoir :

- Les piétons ont la priorité sur les véhicules et peuvent circuler librement sur toute la largeur de la voirie.
- Une vitesse maximale autorisée pour les véhicules motorisés qui ne peut excéder 20 km/heure.

En effet, cette notion de vitesse des véhicules motorisés est un facteur déterminant dans le cadre des accidents matériels et/ou corporels de la circulation routière, et tout particulièrement sur les piétons. Réduire et imposer une vitesse maximale à 20 km/heure dans ces zones de rencontre permet d'accroître considérablement la sécurité des usagers vulnérables tels que les piétons et les

cyclistes. Toutefois la règle de la priorité à droite reste applicable pour une intersection dans la zone.

Pour la commune de Péronne un espace public partagé appelé « zone de rencontre » a été instauré par arrêté municipal en date du 28 avril 2016. Le périmètre de cette zone de rencontre est limité aux voies suivantes entourant la Place André AUDINOT :

- Rue SAINT-FURSY (angle de la Rue Louis XI et Angle de la Rue PASTEUR).
- Place d'Estourmel.
- Avenue de la République (à partir de l'angle avec la rue Georges CLEMENCEAU).
- Rue Charles le Téméraire.

Le stationnement unilatéral alterné

Pour rappel, l'arrêté municipal en date du 13 avril 2004 régit la circulation et le stationnement sur le territoire de Péronne. En dehors des zones de stationnement unilatéral et des zones interdites au stationnement, le stationnement est alterné dans la commune de Péronne : du 1^{er} au 15 de chaque mois, côté des numéros impairs, et du 16 à la fin de chaque mois, côté des numéros pairs. Le changement de côté aura lieu le 15 ou le dernier jour du mois, entre 20h30 et 21h00.



Sécurité

Opération tranquillité vacances

Vos vacances approchent et vous souhaitez partir l'esprit tranquille ? Si vous craignez pour la sécurité de votre habitation, une solution simple s'offre à vous, celle de l'Opération Tranquillité Vacances (O.T.V).



Ce dispositif simple et gratuit, valable 365 jours par an, vous permet de demander aux services de la Police Municipale d'assurer une surveillance de votre domicile durant vos absences. Pour en bénéficier, il vous suffit juste de vous présenter au bureau du poste de Police Municipale et de remplir le formulaire « Surveillance OTV ».

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.
- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absence.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.



À Péronne, je suis un voisin vigilant

En France, un cambriolage se produit toutes les 90 secondes et 90% des flagrants délits sont constatés grâce à l'appel d'un voisin attentif. En repoussant efficacement toutes les formes de délinquance, le dispositif « Voisin vigilant » ramène confiance et sérénité au sein de nos communes et de nos quartiers.

Ce dispositif ne remplace bien évidemment pas les forces de l'ordre. Simplement, les habitants sont invités à veiller les uns sur les autres et à être attentifs aux faits d'insécurité qui peuvent se produire dans leur quartier. Vous constatez quelque chose d'inhabituel près de chez vous ? Contactez la gendarmerie ou la police municipale.

L'ÉTUDE RÉGIONALE « RÉSIDENCE »

En partenariat avec la Région Hauts-de-France, deux journées d'ateliers ont été organisées dans le cadre de la « Résidence ». Cette étude régionale vise à appuyer la ville dans sa démarche de redynamisation de son centre-ville.



Pendant deux jours, les élus, accompagnés par des agences d'urbanisme et de développement, les acteurs locaux du tourisme, du patrimoine, de la culture et des mobilités ont réfléchi aux axes d'amélioration en imaginant la Ville de Péronne en 2040.

Après avoir mis en exergue les atouts et les points faibles de la commune, les participants ont identifié les principaux axes de travail qui sont : la signalétique,

la restructuration de certains sites, la programmation d'équipements, l'amélioration du stationnement et du lien entre les places mais aussi le développement des mobilités douces.

Une journée de restitution a été organisée en présence des participants et partenaires pour présenter le plan d'action à mener dans les années à venir. De beaux projets sont envisagés pour améliorer l'attractivité de notre commune !

Le jeu de l'été est de retour à Péronne



Du 1^{er} juillet au 25 août, la Ville de Péronne organise la deuxième édition de son grand Jeu de l'Été ! Participez à ce jeu-concours et tentez de remporter des cartes cadeaux, des places d'accrobranche, de cinéma, de mini-golf et de nombreux autres lots ! Pour participer, rien de plus simple : demandez votre bulletin de participation aux commerçants partenaires, remplissez-le et déposez-le dans l'urne située à l'accueil de l'hôtel de ville.

Le tirage au sort sera effectué le vendredi 26 août pour désigner les grands gagnants. Un seul bulletin de participation sera accepté par personne.

ILS SE SONT INSTALLÉS À PÉRONNE !

Ouverture de la P'tite Boulange

La boulangerie installée rue Georges Clemenceau a trouvé reprenneur ! La P'tite Boulange a ouvert ses portes le 5 avril dernier et vous accueille du mardi au samedi, de 06h30 à 13h30 et de 15h30 à 19h30 ainsi que le dimanche de 07h00 à 13h00.



Ouverture de OMA FRIPE

Manon, jeune entrepreneuse, a ouvert la boutique « OMA Fripe » au 38 rue Saint-Sauveur. Elle vous accueille du mercredi au samedi dans sa boutique dédiée à la seconde main. Ce magasin de fripe et de décoration vous permettra de dénicher des vêtements, accessoires et de la maroquinerie d'occasion. Vous n'avez pas la possibilité de vous rendre en boutique ? OMA Fripe possède aussi un site internet : <https://omafripe.com/>



Ouverture du Bar à Thème « Le Rocher »

Situé dans le quartier Mont Saint-Quentin, le bar à thème « Le Rocher » a ouvert ses portes le vendredi 15 avril (29 rue Mont Saint-Quentin). Avec l'arrivée des beaux jours, venez profiter de la terrasse en famille ou entre amis du lundi au dimanche, de 11h00 à 1h00 du matin ! Le Rocher vous propose même de la restauration avec des hamburgers et frites faits maison. Retrouvez-les sur Facebook : @LeRocher



VENEZ FÊTER LES 30 ANS DE L'HISTORIAL



À l'occasion de son 30^{ème} anniversaire, l'Historial de la Grande Guerre vous invite à venir fêter ses 30 ans le samedi 25 juin prochain ! Cette journée particulière sera ponctuée de différents temps-forts.

Toute la matinée, la cour du château sera ouverte gratuitement à tous afin que les Péronnais puissent découvrir le nouveau Jardin de la cour, l'exposition temporaire « MémoireS » mais également, les salles des gardes, consacrées à l'histoire du château et de la ville de Péronne.

Tout au long de la journée, différentes animations seront proposées autour de la thématique du végétal avec les visites flash « Jardins de la Paix » et « Guerre et environnement » ainsi que des ateliers à destination des jeunes publics grâce à la présence de l'association « Les

Esserres ». Rempotage de plantes et empreintes végétales sur argile seront au programme ! À 15h, se tiendra également un café d'histoire animé par Cécile Coutin autour du thème du camouflage. Animations comprises dans le billet d'entrée – Informations : 03 22 83 14 18

A partir de 16h, c'est sur le Théâtre de Verdure que les visiteurs seront attendus pour une soirée de jeux, de concerts et de cinéma, et ce, en partenariat avec la Ville de Péronne et les Rencontres Audiovisuelles. À cette occasion nous aurons le plaisir d'accueillir 3 concerts avec Swinguez Moustaches, Rural Blues Band et Les Gambes ed'min pied. Des jeux traditionnels en bois et une maquilleuse seront également présents pour le bonheur des plus petits (et des plus grands !). Un foodtruck sera présent sur place afin que chacun puisse se restaurer et passer un agréable moment. À 22h30, la soirée se poursuivra avec la diffusion d'une dizaine de courts métrages d'animation sur le thème de la Grande Guerre et ce, en plein-air, sur un écran géant.

Gratuit et ouvert à tous – Informations : 03 22 83 14 18

Retrouvez le Chœur Septentrion à l'église de Péronne



Par ce programme à quatre voix mixtes et deux orgues, le Chœur de Chambre Septentrion propose la redécouverte d'une partition magistrale : la Messe Solennelle de Louis Vierne ainsi que la Grande Messe Solennelle de Thierry Escaich et Nos Autem d'Alfred Desenclos. Ce magnifique programme sera joué avec les orgues de notre église.

Le Chœur Septentrion est un ensemble vocal professionnel rassemblant des artistes lyriques de la région Hauts de France au sein d'un collectif unique, original et autonome. Septentrion fait référence à la constellation composée de sept étoiles de la Grande Ourse dans l'hémisphère nord. Aussi, le Chœur de Chambre Septentrion se définit comme étant un ensemble vocal professionnel ancré sur le territoire des Hauts de France, portant haut et fort l'identité culturelle de sa région, à l'échelle de son territoire et hors de ses frontières.

Pour découvrir leur travail, rendez-vous le mercredi 29 juin à 20h30 en l'église Saint Jean-Baptiste. L'entrée est à 15€ (gratuit pour les moins de 12 ans). Vous pouvez réserver vos places sur spectacles-peronne.fr ou directement auprès du service spectacle (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00).

Billetterie sur place, ouverture des portes à 19h30. Renseignements au 03 22 73 31 16.

Gala de danse de l'école de danse du Pôle Artistique



Après deux années sans gala, ce spectacle de danse donné par l'école de danse du Pôle Artistique fait son retour sur le thème simple « Dansez, dansez, dansez... ».

Les élèves des classes de hip-hop danseront sur le thème du ballet de Casse-Noisette, les élèves des cours de classique sur le ballet du Lac des Cygnes et les élèves de classes de jazz sur la comédie musicale Starmania. Les représentations auront lieu le samedi 25 juin – 20h30 – et le dimanche 26 juin – 15h00 – à l'Espace Mac Orlan de Péronne. L'entrée est au prix de 6€ (gratuit pour les moins de 12 ans).

Renseignements auprès du Pôle Artistique de Musique et de Danse.

MARIE FOURÉ, L'HÉROÏNE DE PÉRONNE



Vous êtes déjà forcément passé devant la statue de Marie Fouré, implantée au pied de l'église Saint Jean-Baptiste. Mais connaissez-vous son histoire ?

Marie-Catherine, femme de l'Élu de Poix, héroïne péronnaise, est connue sous le nom de Marie Fouré. Elle s'illustra durant le siège de 1536 où Péronne fit face à l'armée de Charles Quint. Symbole de la résistance victorieuse des Péronnais, elle fut décorée après le Siège. Les deux premières statues de Marie Fouré (1897 et 1928) furent détruites pendant les guerres mondiales. La statue actuelle est en pierre blanche. Inaugurée en 1996, elle est l'œuvre du sculpteur Michel Bonnard.

Depuis le 08 juin, une exposition dédiée à cette héroïne péronnaise est visible au Musée Municipal Alfred Danicourt, installé au cœur de l'Hôtel de Ville. Elle est accessible gratuitement le mardi, mercredi et vendredi de 14h00 à 18h00 et le samedi de 09h00 à 12h00*. En complément de l'exposition, Monsieur Therby vous propose deux journées de conférence sur la thématique « Le mythe Marie Fouré ». Rendez-vous le samedi 25 juin et le vendredi 16 septembre à l'Hôtel de ville de Péronne.

Renseignements à musee.danicourt@ville-peronne.fr 03 22 73 31 10

* sous réserve de modification durant la période estivale

L'ÉTÉ SERA FESTIF À PÉRONNE !

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

À l'occasion de la Fête de la Musique, la Ville de Péronne souhaite mettre en lumière les jeunes artistes en herbes. Le mardi 21 juin, de 13h30 à 16h15, les élèves des établissements scolaires de Péronne se produiront au Théâtre de Verdure, à côté de la terrasse de l'Historial. Puis, une scène ouverte sera proposée de 16h30 à 18h30. Vous êtes musicien, chanteur ou vous faites partie d'un groupe et vous souhaitez vous produire lors de la scène ouverte ? Contactez dès à présent le service spectacle au 03 22 73 31 11 ! Enfin, l'Harmonie Municipale viendra clôturer cette journée.

Ce sont les bars de la ville qui prendront le relais pour continuer à vous faire danser. Vous pourrez profiter de la présence d'un DJ au Bar l'Univers, du groupe B2GC au Shana Bar et au Central (21h00 – 00h00) et du chanteur Philippe Percheval au Métissage des Saveurs (19h00 – 22h00). Le bar à vin situé rue des Tourelles propose quant à lui une animation karaoké de 18h30 à 21h00 suivi d'un DJ set de 21h30 à 00h00.



Les Festivités du 14 juillet



À l'issue de la cérémonie commémorative du 14 juillet, de nombreuses animations seront proposées en ville*. L'association Péronne en Fête organise un thé dansant à l'Espace Mac Orlan de 14h30 à 19h00 avec l'accordéoniste Cédric Deprez. L'après-midi, profitez des jeux picards, des structures gonflables géantes et du toboggan gonflable de Péronne en Fête. Un jeu de piste ludique vous permettra de partir à la découverte du patrimoine de Péronne.

De 16h30 à 19h00, le groupe SQUAD vous offrira un concert aux sonorités de pop, de soul et de blues. Il sera suivi d'une animation karaoké de 19h30 à 21h30 et d'un DJ set par Sarah Levastre de 22h00 à 01h00. La retraite aux flambeaux prendra son départ à 22h30 pour rejoindre le parc du CAM, où sera tiré le feu d'artifice.

*sous réserve de modifications, plus de détails sur ville-peronne.fr

Renseignements au 03.22.73.31.11

LES FESTIVITÉS DU 15 AOÛT



Réservez déjà votre journée du 15 août pour ne rien manquer des festivités organisées*. De 12h00 à 20h00 la tournée XXL posera ses valises dans notre commune. Grâce à ce car podium de 48m² vous pourrez profiter de la présence de deux chanteurs et du groupe « Come back 80 ». À l'occasion de cette journée, 6 jeux gonflables seront installés et accessibles gratuitement. De 20h30 à 01h00, venez danser sur les sons de DJ Anim ! La soirée dansante sera entrecoupée par le cinéma en plein-air.

*sous réserve de modifications, plus de détails sur ville-peronne.fr

Renseignements au 03.22.73.31.11

Péronne fait son cinéma



Les soirées de cinéma en plein-air « Péronne fait son cinéma » sont devenues des événements incontournables des étés péronnais !

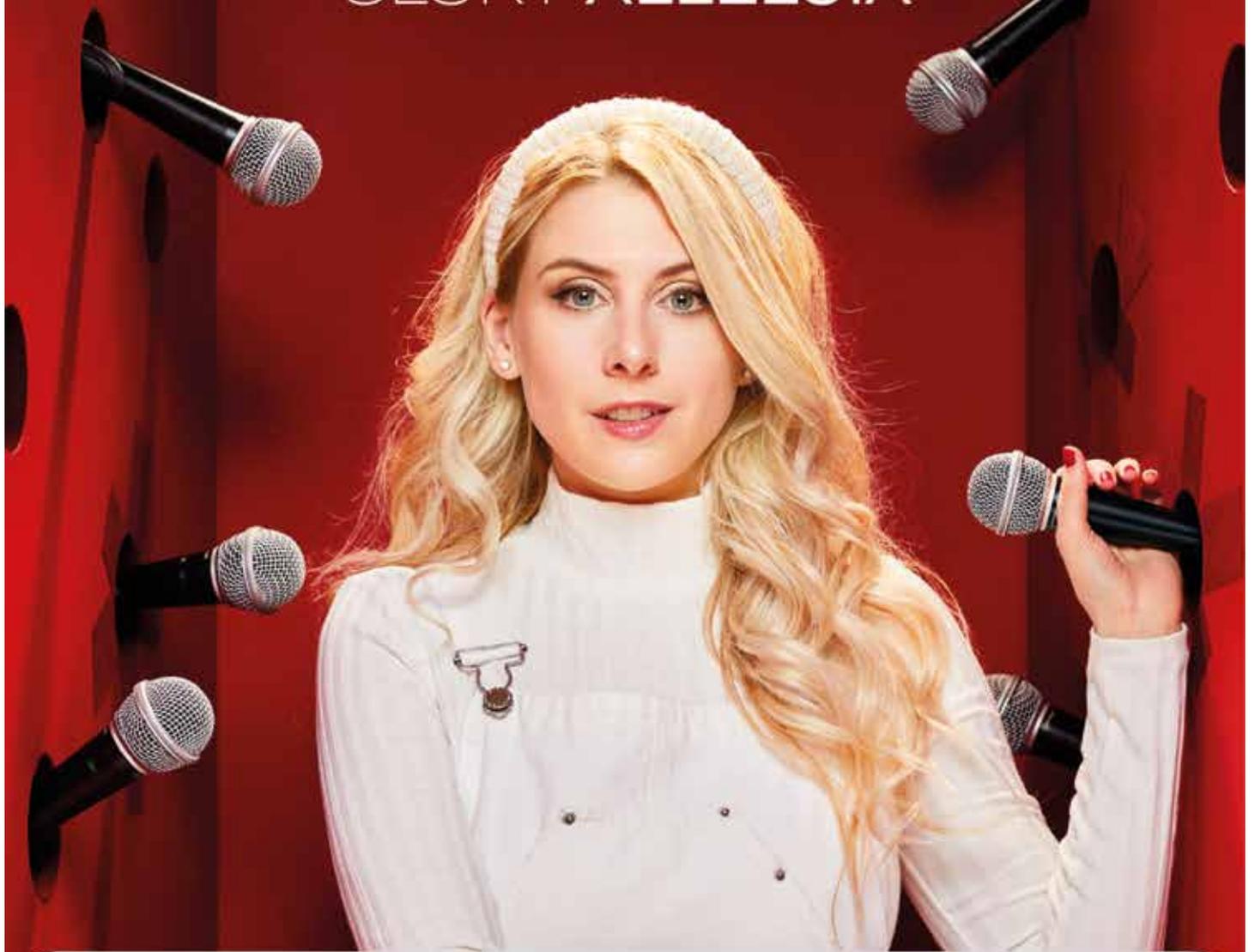
Pour la troisième année consécutive, l'équipe municipale vous invite au trou Baudelot (à côté du centre aquatique 02 Somme, route de Saint-Denis) afin de profiter de deux projections en plein-air. Réservez d'ores et déjà vos soirées du 21 juillet et du 15 août : n'oubliez pas votre fauteuil et votre couverture pour profiter pleinement de ce moment convivial !

Les deux films qui seront diffusés vous seront dévoilés sur le site internet de la ville (ville-peronne.fr) ainsi que sur la page Facebook de la commune. N'hésitez pas à nous suivre pour ne rien manquer du programme de l'été !

Entrée libre, renseignements au 03 22 73 31 11.

Laura Laune

GLORY ALLELUIA



VENDREDI 20 JANVIER 2023 / 20h - EMO

Renseignements : 03.22.73.31.16



ticketmaster



<https://nuitsdartistes.trium.fr/index.php/32/manifestation/23982>

JUIN 2022

Ce calendrier est donné à titre indicatif et est soumis à d'éventuelles modifications.

■ **DU 13 MAI AU 30 JUIN**

Exposition | Printemps des arts
Centre-ville.

Renseignements auprès de la société des peintres de péronne : societe-des-peintres-de-peronne@orange.fr

■ **13 JUIN**

Don du sang

De 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 – Espace Patrick Dupond

Prendre rendez-vous sur le site de l'EFS

■ **17 JUIN**

La Corrida de Pascale

à partir de 17h30 – Place André Audinot
Inscriptions sur ADEORUN ou sur place

■ **17 JUIN**

Entraînement | Judo Club de Péronne
18h00, Gymnase des remparts

Entraînement avec les parents pour les judokas de tous âges.

Renseignements au 03 22 84 35 83

■ **18 JUIN**

Cérémonie Commémorative |

Journée Nationale Commémorative de l'appel du Général De Gaulle
À 18h00 – Stèle du Général De Gaulle, avenue Charles De Gaulle.

■ **18 - 19 JUIN**

Tournoi Régional de Badminton |

Les Écureuils de Péronne

Toute la journée – Gymnase Béranger
Renseignements à ecureuils.peronne@wanadoo.fr

■ **21 JUIN**

Fête de la musique

À partir de 13h30 – Théâtre de verdure
Prestations musicales des enfants des écoles, scène ouverte et Orchestre d'Harmonie



■ **25 - 26 JUIN**

Gala de Danse de l'École de Danse |

Pôle Artistique Musique et Danse
Samedi 25 juin, 20h30 & dimanche 26 juin, 15h00 – Espace Mac Orhan. Réservation le jeudi 16 juin à l'Espace Mac Orhan (sous réserve de places disponibles)

■ **25 JUIN**

Tournoi de Volley Ball | L'association Les Joyeux Volleyeurs

Dès 19h00 – Gymnase Béranger
Buvette et restauration sur place.

Renseignement et réservation à tournivolleyperonne@gmail.com

■ **26 JUIN**

Critérium Départemental d'Escalade de Blocs | Les Écureuils de Péronne

De 9h30 à 12h00 – Gymnase Saint-Denis

Renseignements à ecureuils.peronne@wanadoo.fr

■ **26 JUIN**

Randonnée de La Haute Somme | Cyclos Randonneurs Péronnais

Espace Patrick Dupond
Renseignements à jackycaron80@free.fr

■ **26 JUIN**

Journée Nationale du Don d'organes | Centre Hospitalier De St Quentin

Place Louis Daudré. Rallye moto pour promouvoir et sensibiliser au don d'organes et de tissus
Renseignements au 03 22 73 31 22

■ **29 JUIN**

Concert | Chœur Septentrion
20h30 – Église Saint Jean Baptiste

Réservations sur spectacles-peronne.fr
Renseignements au 03 22 73 31 16



JUILLET 2022

■ **1^{ER} - 2 ET 3 JUILLET**

Spectacle | Cygnes des Temps

Dès 22h30 – Rue Béranger
Réservations sur www.cygnesdestemps80.fr ou auprès de l'Office de Tourisme de la Haute Somme



■ **9 JUILLET**

Randonnée Vivons Vélo | Les Cyclos Randonneurs Péronnais
Parking de l'école Béranger. Parcours ludique de 20 km au profit de la recherche contre le cancer, inscription gratuite

■ **14 JUILLET**

Festivités du 14 Juillet
Centre-ville
Animations gratuites, renseignements au 03 22 73 31 16 / 03 22 73 31 11

■ **16 JUILLET**

20^e Anniversaire du Piper's Memorial | Somme Battlefield Pipe Band
Longueval

■ **21 JUILLET**

Péronne Fait son Cinéma | Cinéma en Plein Air

Trou Baudelot, à côté du centre aquatique 02 Somme. Entrée gratuite, renseignements au 03 22 73 31 16 / 03 22 73 31 11

AOÛT 2022

■ **6 AOÛT**

Prix cycliste école de vélos | VCSV

Rue Georges Clémenceau
Épreuve pour les enfants de 4 à 12 ans licenciés dans un club de la Fédération Française de Cyclisme.
Renseignements à vcsv.peronne@gmail.com



■ **14 AOÛT**

Péronne Sur Les Remparts | VCSV

Rue Belzaize. Épreuve de VTT ouverte aux coureurs de la Fédération Française de Cyclisme. Inscription sur le site de la FFC, renseignements au 03 22 84 37 54 ou à vcsv.peronne@gmail.com



■ **15 AOÛT**

Péronne fait son Cinéma | Cinéma en Plein Air

Trou Baudelot, à côté du centre aquatique 02 Somme
Entrée gratuite, renseignements au 03 22 73 31 16 / 03 22 73 31 11

■ **15 AOÛT**

Festivités du 15 août
Renseignements au 03 22 73 31 16 / 03 22 73 31 11

■ **21 AOÛT**

Réderie | Fnaca, Comité Local de Péronne
Quartier de Mont Saint-Quentin
Réservations au 03 22 83 05 27 ou au 03 22 84 07 06



LA VILLE DE PÉRONNE MET SES ASSOCIATIONS À L'HONNEUR !

Le Salon des Associations « Asso's en folie » fait son grand retour pour la deuxième année consécutive. Pour ne rien manquer de ce rendez-vous, réservez d'ores et déjà votre dimanche 4 septembre 2022 !

C'est presque devenu une tradition à Péronne : la rentrée sera marquée par la tenue du Salon des Associations « Asso's en folie ». Lors de la première édition, qui s'est déroulée en septembre 2021, plus de quarante associations péronnaises étaient présentes route Saint-Denis afin de promouvoir leurs activités. L'opération sera renouvelée ce dimanche 4 septembre 2022 de 10h00 à 17h00. Qu'elles soient culturelles, sportives, festives, patriotiques ou encore sociales, toutes les associations seront mises à l'honneur.

De nombreuses animations et démonstrations vous seront proposées tout au long de la journée.

Le programme détaillé du salon sera disponible sur le site internet de la ville de Péronne (ville-peronne.fr) ainsi que sur la page Facebook de la commune. Péronne a la chance de pouvoir compter sur un tissu associatif riche et varié qui participe au dynamisme et à la vitalité de notre ville. Alors pourquoi ne pas profiter de cette journée pour rejoindre une de nos associations péronnaises ?

Des pass piscine et accrobranche distribués aux enfants de Péronne



Le Centre Aquatique 02 Somme
situé route de Saint Denis



Le parc d'accrobranche Au Fil du CAM
situé au cœur du parc du CAM

Avec l'arrivée des beaux jours, l'équipe municipale a souhaité renouveler l'opération « Pass piscine et accrobranche » auprès des Péronnais scolarisés dans les établissements de la ville.

Ayant connu un réel succès l'été dernier, les élus ont décidé de réitérer l'opération « Pass piscine et accrobranche ». Les enfants de la maternelle à la cinquième ont reçu un pass piscine à utiliser au centre aquatique 02 Somme. Valable durant quinze jours consécutifs, et à utiliser pendant l'été, il permettra aux petits comme aux grands de se rafraîchir durant les chaudes journées d'été. Les élèves scolarisés de la quatrième à la terminale ont, quant à eux, eu le choix entre un pass piscine ou une entrée pour le parc d'accrobranche Au Fil du Cam.

Madame Cindy Ygouf, conseillère déléguée au sport, remercie chaleureusement ses partenaires Gazelec et Énergies du Santerre qui ont rendu cette opération possible.

LE CCAS ET LA LISTE DE VEILLE

La loi du 30 juin 2004 a instauré un plan d'alerte et d'action d'urgence dans chaque département. C'est pourquoi chaque commune doit tenir un registre confidentiel des personnes isolées ou à la santé fragile.

Le C.C.A.S de Péronne peut inscrire gratuitement sur la liste de veille celles et ceux qui le souhaitent, s'ils habitent Péronne et remplissent une des conditions suivantes : + de 60 ans, adulte handicapé, sous tutelle ou curatelle, traitement nécessitant hospitalisations régulières... Ce recensement est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux et sanitaires, en cas de déclenchement de tout plan d'urgence

Nous connaissons le dynamisme et l'engagement de nombreux seniors Péronnais, mais nous savons aussi qu'il y a dans notre commune des personnes âgées fragiles, en perte d'autonomie et/ou isolées, à qui nous devons accorder une attention particulière car elles sont plus exposées aux risques. C'est pourquoi, comme l'année dernière, la Ville de Péronne souhaite pouvoir vous

contacter par téléphone en cas de fortes chaleurs, de grand froid ou de pandémie. Si vous êtes dans cette situation, et que vous souhaitez être aidé si ces risques se présentent, demandez votre inscription ! Une fois inscrit, le CCAS vous contactera en cas d'alerte pour évaluer l'aide dont vous avez besoin. L'inscription peut être réalisée par un représentant légal ou un tiers proche.

- Comment s'inscrire ? Remplissez le formulaire téléchargeable sur ville-peronne.fr et adressez-le au C.C.A.S par courrier ou mail (ccas@ville-peronne.fr). Vous pouvez également vous inscrire par simple déclaration en vous présentant au C.C.A.S ou en appelant au 03 22 73 31 05, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h ou de 13h30 à 17h.



Vivons retraite !



Parce que la retraite marque le début d'une nouvelle vie pour nos seniors, la CARSAT Hauts-de-France développe, en partenariat avec les centres sociaux, l'offre « Vivons Retraite » : des services uniques, adaptés à vos besoins et au plus proche de vous.

Le passage à la retraite est une étape importante dans la vie de chacun. Consciente du besoin d'accompagnement personnalisé lié à cette étape, la CARSAT Hauts-de-France et le Centre social de la Ville de Péronne vous accompagnent pour dessiner la retraite qui vous ressemble.

Le 13 septembre 2022, le Centre social invite les futurs et jeunes retraités à un temps fort convivial de présentation de cette offre. Après avoir profité d'une représentation théâtrale offerte par la Compagnie la Belle Histoire, nos jeunes seniors auront la possibilité de s'inscrire gratuitement aux ateliers qui seront proposés, entre septembre et octobre 2022, autour de différentes thématiques : le numérique, la sophrologie, les jeux de mémoire, mieux vivre sa retraite, les impacts au quotidien (budget, diététique...), les loisirs et le bénévolat.

Ces ateliers gratuits seront organisés en petits groupes et animés par des professionnels. Y participer, c'est vous permettre de recevoir conseils, bonnes pratiques et se sentir entouré pour envisager la retraite ensemble.

Renseignements auprès du Centre Social : 03.22.84.75.10

Une nouvelle procédure d'inscription pour le colis des aînés



Comme tous les ans, cette année, sera reconduit la traditionnelle distribution du colis à nos aînés. Cependant, nous changeons notre mode de fonctionnement. Il sera désormais nécessaire pour toutes les personnes âgées de 70 ans (révolus au 25 décembre 2022) de venir s'inscrire munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile au C.C.A.S de Péronne du LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022 AU VENDREDI 04 NOVEMBRE 2022.

Lors de cette inscription, « un bon » vous sera délivré afin de venir récupérer votre colis aux dates et heures que nous vous communiquerons ultérieurement. Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Dominique MENAGER – Adjointe aux Affaires Sociales
Gautier MAES – Maire de Péronne et Président du C.C.A.S

Représentation d'Orphée aux Enfers



Classe de neige 2022



Salon du Livre 2022



Printemps du terroir 2022

Interventions scolaires dans le cadre du salon du livre



Ouverture du congrès ONCO



Départ des Quatre Jours de Dunkerque



Inauguration de l'exposition Objectif Art Déco



Collecte en faveur du peuple ukrainien

Représentation de la pièce Les Cachottiers



RÉTROSPECTIVE



Portes Ouvertes
du Pôle Technique



Découverte de l'école
de pêche
par les élèves de MSQ



Spectacle Comme Neuf
par les Zic Zazou



Carnaval



Chasse
aux œufs



Cérémonie
commémorative
de l'ANZAC
DAY



Cérémonie
du 8 mai





EXPOSITION

> 8 JUIN AU 30 SEPTEMBRE

MARIE FOURÉ

L'HÉROÏNE DE PÉRONNE

MUSÉE ALFRED DANICOURT

PLACE LOUIS DAUDRÉ - HÔTEL DE VILLE

MARDI, MERCREDI & VENDREDI | 14H00 À 18H00*

SAMEDI | 9H00 À 12H00*

CONFÉRENCE | LE MYTHE MARIE FOURÉ

HÔTEL DE VILLE DE PÉRONNE - PLACE LOUIS DAUDRÉ

SAMEDI 25 JUIN À 16H30 & VENDREDI 16 SEPTEMBRE À 18H00

UNE EXPOSITION RÉALISÉE AVEC LE
SOUTIEN DE MONSIEUR THERBY

*SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

ENTRÉE LIBRE



VILLE DE
PÉRONNE

SERVICE COMMUNICATION - 2022 - VILLE-PERONNE.FR



VilleDePeronne

PÉRONNE ET LA LÉGION D'HONNEUR

Du 29 avril au 8 mai, la salle Altena de la mairie a accueilli l'exposition préparée par la Société des Membres de la Légion d'Honneur qui fête ses 100 ans.

Cette exposition rappelle l'histoire de la Légion d'Honneur instituée par Napoléon Bonaparte pour récompenser les mérites tant militaires que civils. La cérémonie d'investiture du président Emmanuel Macron rappelle l'importance de cette décoration pour la nation puisque la présentation du collier de grand maître est le cœur de ce rite républicain. Ceci nous donne l'occasion de rappeler quelques éléments sur l'histoire de notre ville. Elle est l'une des cinq villes de la Somme à être décorée.

C'est le 29 septembre 1913 que le Maire Charles Boulanger annonce à la population l'attribution de la Légion d'Honneur à Péronne par décret du président Poincaré en date du 26 septembre et paru au journal officiel le 3 octobre. Cette attribution, largement poussée par le ministre de l'intérieur Klotz qui était député de la Somme, vient réparer une injustice commise par le Général Faidherbe qui accuse la garnison de Péronne d'avoir capitulé le 9 janvier 1871 alors que la ville est en partie détruite, soumise aux épidémies et au froid.

Le Président Poincaré viendra remettre la décoration le 12 juillet 1918. Il arrive par le train à 11 heures 30, la ville est parée d'arc de triomphe, drapeaux et guirlandes flottent au vent.

Sociétés de musique et de gymnastique sont de sortie ainsi que la musique du 72^oRI. La remise officielle a lieu sur la Grand Place où une estrade a été dressée. Le discours de Poincaré rappelle la bravoure de la ville lors des différents sièges. Puis un banquet réunit 800 personnes au Quinconce. A 15 heures, le Président visite les salles civiles et militaires de l'hospice. Il reprend le train vers 15 heures 30...

Cette fête dont on peut voir une photo à l'entrée du musée Danicourt, et un petit film à l'historial, marque la dernière manifestation populaire et joyeuse avant que notre ville vive quatre ans de guerre, de destruction et de souffrance : beaucoup croient que c'est suite à la Première Guerre mondiale que Péronne a eu la légion d'honneur... !

Michel DREVELLE, conseiller délégué à la démocratie participative et aux associations



Devanture du studio de Corbie



L'arrière-grand-père de Jean-Pierre



Georges YONNER, le grand-père de Jean-Pierre



Albert YONNER, le père de Jean-Pierre



Jean-Pierre YONNER, actuel propriétaire de Photo Albert

Zoom sur... Photo Albert

L'histoire de l'enseigne spécialisée dans la photographie débute dans les années 20.

L'arrière-grand-père de Jean-Pierre Yonner - actuel propriétaire de Photo Albert - ouvre son premier commerce sous le nom de PHOTO YONNER BRINDELET à Péronne, rue Saint-Fursy, dans le local où se trouve actuellement le salon de coiffure. Puis, le commerce est repris par Georges YONNER, le grand-père de Jean-Pierre, et son oncle Pierre YONNER jusque dans les années 90.

Le père de Jean-Pierre, Albert YONNER, ouvre son premier magasin à Corbie dans les années 50 puis, il revient s'installer à Péronne et ouvre l'enseigne Photo Albert en 1962. Depuis plus de 100 ans, la famille Yonner fait donc vivre la photographie à Péronne ! L'enseigne fait partie des plus anciens commerces de notre ville.

Aujourd'hui situé au 2 rue du Blanc Mouton, Photo Albert vous propose de nombreux services :

- Achat de matériel neuf et d'occasion
- Vente de matériel
- Conseil pour l'achat d'un appareil photo ou autre
- Tirage photo depuis les téléphones et tablettes
- Prise de photos pour les cartes nationales d'identité, passeport, visa, permis de conduire...
- Réalisation de reportages en évènementiel

MAJORITÉ

Chers Péronnais, chères Péronnaises, chers amis,

Quel bonheur de retrouver les beaux jours et, avec eux, de voir Péronne pleine de dynamisme ! Le carnaval fut un immense succès populaire et la saison n'est pas terminée puisqu'auront lieu le castle festival, la fête de la musique ou encore le son et lumière Cygnes des temps. Péronne bouge et renaît sans oublier les jeunes qui bénéficieront une nouvelle fois d'un pass piscine ou d'une entrée à l'accrobranche selon les âges.

En ce qui concerne les finances de la ville, nous voyons d'importants progrès tels que la réduction de la dette et une maîtrise des dépenses. Vos efforts pendant les deux dernières années nous ont permis de diminuer les impôts de 3% là où la plupart des collectivités les augmentent. Comme nous nous y

sommes engagés, nous poursuivrons notre sérieux budgétaire tout en faisant de Péronne un pôle d'attractivité pour l'Est de la Somme.

Les années à venir vont permettre à Péronne de se transformer en profondeur et de changer de visage, notamment grâce à l'arrivée du Canal Seine Nord Europe. Nous serons au rendez-vous des grands défis de l'avenir. Péronne a vocation à se développer toujours plus et à rayonner bien au-delà de ses frontières, c'est le sens de notre engagement à votre service ! .

**Gautier Maes, Maire de Péronne et les élus
de la majorité municipale.**

LES GROUPES D'OPPOSITION

NON ! M. le Maire, la Mairie de Péronne n'est pas l'antichambre de fonctions plus prestigieuses pour vous !

Comme vous avez pu le lire récemment dans la presse locale, après le désaveu cinglant du parti La République En Marche et donc lâché par ce parti, M. Maës n'est plus candidat à la députation ... pour le moment ! Car il nous a déjà annoncé qu'il serait candidat en 2027. Bizarre d'avoir sollicité une investiture LREM puisque pendant toute la campagne des municipales, il s'était déclaré sans étiquette. Encore un retournement de veste de sa part, ce n'est pas le premier... ni le dernier.

Les électeurs de Péronne ont donc bien compris qu'il ne serait pas utile de le réélire en 2026 puisqu'il souhaite déjà les abandonner en 2027 s'il est élu Député.

Quand aurons-nous un Maire vraiment consacré pleinement aux affaires de sa commune ? Enseigner à temps plein,

être Maire et Vice-Président de la Communauté de Communes, présider le conseil de surveillance de l'hôpital (toujours menacé par des fermetures de services ou de la disparition de certaines spécialités) et les conseils d'administration de Gazelec/Energie du Santerre. Les journées ne font que 24 heures ! Comment peut-on exercer autant de fonctions sérieusement ?

Si M. le Maire avait voulu défendre son territoire, il aurait pu accepter d'être suppléant de la candidate En Marche, il a évidemment décliné. Un poste de suppléant ne doit certainement pas être assez prestigieux pour lui.

M Maës, les Péronnais vous ont élu pour 6 ans. Travaillez pour eux et non pour votre carrière.

Jérôme DEPTA

Chère Péronnaise, cher Péronnais,

Quand après deux années difficiles causées par la crise sanitaire liée au covid, nous voyons enfin la diminution de la circulation du virus et un allègement des mesures de protection, c'est le plaisir de redécouvrir des visages souriants, un retour à une vie sociale chaleureuse et conviviale.

La reprise des manifestations et des grands événements sportifs et culturels dans notre pays et notre ville, en est une belle illustration. N'oublions pas toutefois que ces animations ont un coût non négligeable que la commune doit supporter.

Dans un récent article de la presse locale, l'adjoint en charge de la sécurité déclarait, je cite: « les finances de la ville qui s'améliorent...» il ne faudrait pas, par des dépenses fastueuses, (explosion des budgets fêtes et cérémonies, communication et réceptions, multipliés par 2, voire 3) réduire à néant les efforts de la mandature précédente.

Chers Péronnais, chères Péronnaises, nous vous souhaitons un bel été..

Th. Dheygers, Dany Tricot, Philippe Varlet

DOMIDOM
SERVICES À DOMICILE

AIDE À DOMICILE
DÉPENDANCE : APA et PCH
CONFORT : Aide ménagère

19 rue Saint Fursy
80200 PERONNE

03 23 81 33 14 - Site : www.domidom.fr - Organisation agréé APA - PCH - Agrément N° SAP 752221341

AUX DÉLICES
RESTAURANT • SPÉCIALITÉS TURQUES

18 Place Audinot - 80200 PÉRONNE
Tél. : 03 22 83 66 20

21
ESTIMATION OFFERTE

CENTURY21 LOONES - 03 22 84 76 60
80200 PÉRONNE - 32 place Louis Daudré
cabinetloones@century21.fr
www.century21-loones-peronne.com

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS.
Acheter | Vendre | Louer | Gérer

Gamm vert
N°1 DE LA JARDINERIE

JARDINERIE - ALIMENTATION ANIMALE
PRODUITS DU TERROIR - VÊTEMENTS & CHAUSSURES

GAMM VERT PÉRONNE
Avenue de l'Europe, ZAC du Mont St Quentin - 03.22.79.41.51

* Avec plus de 900 magasins, Gamm vert est la jardinerie N°1 en France (931 magasins au 17/01/2021).

Organisation de repas dans notre salle ou celle de votre choix
Location de vaisselle - Plats du jour - Viande et charcuterie de 1^{er} choix

MATHON TRAITEUR

OUVERT LE DIMANCHE MATIN - Tél : 03 22 84 03 44
20, place de la Gare - 80200 PERONNE - Fax : 03 22 84 61 99

PLAN HOME
VOS TRAVAUX EN TOUTE SIMPLICITÉ

UN SEUL INTERLOCUTEUR POUR TOUT VOS PROJETS !

RÉNOVATION | AGRANDISSEMENT/EXTENSION
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | ÉTUDE THERMIQUE
ASSISTANCE MAÎTRISE D'OUVRAGE
SUIVI DE TRAVAUX | ESTIMATION TRAVAUX

VOTRE COURTIER EN TRAVAUX
06 74 55 72 87

contact@planhome.fr www.planhome.fr

E.Leclerc Péronne

Du lundi au jeudi de 8h30 à 19h30
du vendredi au samedi de 8h30 à 20h
le dimanche de 9h à 12h30

E.Leclerc DRIVE

Du lundi au samedi de 08h00 à 19h30

Location E.Leclerc

Du lundi au samedi de 09h00 à 19h00

28, avenue des Australiens - 80200 Péronne - **03 22 73 36 00**

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION

af
COMMUNICATION
ÉDITION ET RÉGIE PUBLICITAIRE

Réalisation et Régie Publicitaire

04 75 51 88 40 - Fax 04 75 53 75 65

info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.



www.afcommunication.com

COURS DE CHANT

à Péronne

Technique vocale

Placement de la voix

Interprétation

Technique de respiration

Coaching vocal

Travail sur playbacks pour débutants, confirmés ou pros

ANIMATION MUSICALE
tout type d'évènement

PASCALE MOREL
06 74 37 97 85



Lundi au vendredi de 9h à 18h30
Samedi de 9h à 17h

MIDAS PERONNE

15, Rue de Lisbonne - 80200 PERONNE
03 22 84 72 60 - www.midas.fr

Pascale BECU **Matériel médical**

Location - Vente - Livraison à domicile



31 av Mac Orlan
PÉRONNE
Tél. 03 22 84 34 66
pharmacie.becu@wanadoo.fr

Norauto

4 rue de Rome - CC Intermarché - 80200 PÉRONNE - Tél. 03 22 84 16 43 - Du Lundi au Samedi de 9h00 à 19h00

WEROCKET

Agence de création de sites internet sur-mesure

www.werocket.fr

Nos astronautes vous accompagnent
de la conception à la mise en ligne de votre site internet
en assurant un suivi efficace pour atteindre vos objectifs et
dépasser la limite terrestre.

04 75 51 88 40
info@werocket.fr
Incubé chez AF Communication

